

Ecrit par Echo du Mardi le 15 février 2024

# Un nouveau millésime pour Le Vigneron des Côtes du Rhône, le magazine de la filière viticole en Vallée du Rhône.



Le journal mensuel du [syndicat des Côtes du Rhône](#), "le Vigneron", se fait une beauté à travers une toute nouvelle maquette plus élégante, lisible et visible.

Son contenu ne changera pas, vous retrouverez l'ensemble des articles qu'ils soient œnologiques (en partenariat avec l'[Institut Français de la Vigne et du Vin](#) ou l'[Institut Rhodanien](#)), viticole, juridique ou encore économique. Des dossiers de fond ainsi que des témoignages viendront alimenter l'ensemble du contenu de ce dernier, démontrant de la riche actualité des Côtes du Rhône. Sans oublier les Echos du vignoble, une rubrique au plus près des vignerons et des vigneronnes.

Diffusé uniquement sur abonnement chaque mois (11 numéros/an), il apporte l'information dont les professionnels de la vigne et du vin (vignerons, négociants) ont besoin pour exercer leur métier. Il est également très utile aux professionnels des divers secteurs d'activité travaillant avec la filière : fabricants de matériels, distributeurs de produits, sommeliers, œnologues, banquiers, assureurs, administrations...

Ecrit par Echo du Mardi le 15 février 2024

Une nouvelle balade visuelle, aussi agréable qu'une dégustation de vin bien orchestrée par notre conceleur, la rédactrice en chef [Isabelle Gibier](#). Une nouvelle maquette de l'[agence Terre Neuve](#) comme un nouveau voyage au cœur des vins de la vallée du Rhône réalisés avec passions, authenticité et innovation.

[Cliquez ici pour vous abonner](#)



## Mettre en pratique la biodiversité : l'exemple des nichoirs à la Cave de Tain

**L**a vitalité des écosystèmes viticoles repose en grande partie sur la biodiversité des espèces. Consacré de cet impératif écologique, la Cave de Tain a pris des initiatives pour intégrer la biodiversité dans ses pratiques. Depuis 2022, elle propose à ses 250 adhérents, une formation spécifique sur ce sujet, en collaboration avec AgribioDrôme et Agri-Nichoir.

### Conception de nichoirs

Cette formation inclut un atelier pratique de fabrication de nichoirs spécialement conçus pour répondre aux besoins des différentes espèces locales. En tenant compte des caractéristiques de chaque espèce, telles que les habitudes de vol, les préférences envers le nichoir, une gamme variée de modèles a ainsi été élaborée. Pour la conception des nichoirs, la Cave de Tain a réutilisé des caisses en bois. Une initiative qui s'inscrit dans la démarche de Développement Durable adoptée par la coopérative.

En 2023, sous la direction de Béatrice Lemarie d'Agri-Nichoir, l'atelier a formé 17 coopérateurs. Chaque participant a ainsi pu équiper un hectare de vignoble avec des nichoirs sur mesure, renforçant l'habitat naturel des oiseaux au sein de leurs parcelles.

### Pourquoi une attention particulière aux oiseaux ?

Beaucoup d'oiseaux sont insectivores et aident à contrôler les populations d'insectes nuisibles. En intégrant la diversité dans les pratiques, la Cave de Tain a pris des initiatives pour intégrer la biodiversité dans ses pratiques. Depuis 2022, elle propose à ses 250 adhérents, une formation spécifique sur ce sujet, en collaboration avec AgribioDrôme et Agri-Nichoir.

### Suivi de la formation

Actuellement, les viticulteurs de la Cave de Tain procèdent à l'évaluation du taux d'occupation des nichoirs, des données qui enrichiront le réseau national d'Agri-Nichoir. Bien qu'il soit prémature de fournir des statistiques, des observations prometteuses ont déjà été faites, notamment avec la réussite de nichifications dans plusieurs des nichoirs installés.

Reconnaisant l'importance de la formation continue, la coopérative prévoit d'organiser une nouvelle session cet hiver. Celle-ci vise à inclure davantage d'adhérents dans une démarche de viticulture respectueuse

de l'environnement, tout en offrant de nouvelles opportunités de développement de compétences aux coopérateurs déjà formés.

### Autres pratiques pour favoriser les habitats des oiseaux

Autrefois de l'installation de nichoirs, plusieurs autres pratiques intégrées dans le quotidien de la viticulture jouent un rôle fondamental pour offrir un milieu de vie propice à diverses espèces d'oiseaux. Parmi ces pratiques, l'aménagement d'espaces enherbés, la plantation de bosquets et de haies, ainsi que la restauration du bâti.

En Vallée du Rhône septentrionale, les murets en pierres caractéristiques des vignobles en coteaux offrent des refuges naturels à une grande variété d'espèces. La préservation de ceux-ci s'avère donc cruciale pour le maintien et le développement de la biodiversité locale.

En intégrant divers habitats naturels et artificiels, en adoptant une approche de gestion de la végétation et de conservation des structures bâties, les vigneronnes peuvent favoriser un environnement propice à la biodiversité. Cette stratégie, bénéfique pour l'écosystème et la viticulture, montre que la protection de la biodiversité et la production de vin de qualité peuvent se soutenir mutuellement, menant à un avenir plus durable.

Cécile De Blaauw



500 arbustes ont été plantés.

**A**l'heure où le déclin de la biodiversité n'est pas sans poser de problèmes dans la lutte contre les ravageurs de la vigne, Jeanne Boullet, Maguy Roudil, Céline et Jean-Philippe Bertencino, vigneronnes de la cave de Tavel Lirac, se sont mobilisées pour créer des corridors écologiques en replançant des haies, des arbres et des bosquets. Objectif : ramener des oiseaux, des chauves-souris et d'autres insectes dans les terres pour lutter, notamment, contre l'eudémie sur le plateau de Valensole.

Recenser la faune et la flore présentes in situ. Cette phase d'observation réalisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Gard et le Comité Corridors Ecologiques du Gard (CCoE) a été nécessaire afin d'établir un diagnostic et de sélectionner des végétaux appropriés. S'en est suivie une recherche de financement pour finaliser le projet » expliquent les protagonistes.

qui s'étale sur 5 ans, temps nécessaire pour étudier l'évolution de la végétation et de la faune » poursuivent-ils. Arbustes à fleurs ou à épinés, haies ou bosquets, les vigneronnes de la cave Tavel Lirac ont planté 1500 arbustes et financé cette réalisation à hauteur d'100 000 €. « Si nous 3 exploitants participons à la reconquête de la biodiversité, cette opération capitalise un beau succès d'estime auprès de la population et attire l'attention d'autres viticulteurs. »

Christian Conil



Maguy Roudil aux côtés de Jean-Philippe et Céline Bertencino

30 | **Le Vigneron** | LE MAGAZINE DU VIGNERON DES CôTES DU RHÔNE ET DE LA VALLÉE DU RHÔNE | FÉVRIER 2024

31 | **Le Vigneron** | LE MAGAZINE DU VIGNERON DES CôTES DU RHÔNE ET DE LA VALLÉE DU RHÔNE | FÉVRIER 2024